



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

# RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

**RECUEIL SPECIAL n° 43 du 1<sup>er</sup> juin 2018**

Le Recueil des Actes Administratifs sous sa forme intégrale est consultable en Préfecture, dans les Sous-Préfectures, ainsi que sur le site Internet de la Préfecture ([www.pas-de-calais.gouv.fr](http://www.pas-de-calais.gouv.fr))

## **DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER.....2**

### **Secrétariat général.....2**

Arrêté de Monsieur le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer du Pas-de-Calais accordant  
subdélégation de signature à certains de ses collaborateurs.....2

---

## **DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER**

---

### **SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

---

Arrêté de Monsieur le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer du Pas-de-Calais accordant subdélégation de signature  
à certains de ses collaborateurs

Par arrêté du 30 mai 2018

**ARTICLE 1 :** En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Denis DELCOUR, Directeur Départemental des Territoires et de la Mer du Pas-de-Calais, la délégation de signature qui lui est conférée par l'arrêté préfectoral n° 2018-60-01 est subdéléguée à :

- Mme Élise REGNIER, Directrice Départementale Adjointe,
- M. François NADAUD, Directeur Départemental Adjoint – Délégué à la Mer et au Littoral

**ARTICLE 2 :** La délégation conférée à Monsieur Denis DELCOUR par l'arrêté préfectoral précité est subdéléguée, dans le cadre de leurs attributions respectives, à :

Mme Hélène LEMOINE, Ingénieure divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement, responsable du Service Sécurité, Éducation Routière, Bâtiment et Crises  
ainsi qu'à

Mme Laurence BLANCHETEAU, Attachée Principale d'Administration de l'État, adjointe à la responsable du service Sécurité, Éducation Routière, Bâtiment et Crises :

#### **INFRASTRUCTURES ET TRANSPORTS**

- I a 1 à 3 (formalités préalables à la réalisation d'infrastructures);
- I b 1 à 5 (gestion et conservation du domaine public de l'État);
- I c 1 à 4 (transports routiers);
- I d (transports urbains).

#### **CONSTRUCTION ET HABITATION**

- III g Accessibilité ;
- pour le III g2, dans la limite des décisions favorables ;  
pour le III g 3, dans la limite des décisions de validation.

#### **GESTION RELATIVE AU PERMIS DE CONDUIRE**

- IV

#### **ATESAT**

- V

M. Raymond BEUDAERT, Technicien Supérieur en Chef du Développement Durable, responsable de l'unité Sécurité Routière et Gestion de Crises au Service Sécurité, Éducation Routière, Bâtiment et Crises :

#### **INFRASTRUCTURES ET TRANSPORTS**

- I c 2 (arrêtés d'autorisation exceptionnelle de transport de marchandises et de matières dangereuses les dimanches et jours fériés)
- I c 3 (autorisations de mise en circulation de petits trains touristiques)

Mme Christine COUTIER, Technicienne Supérieure en Chef du Développement Durable, responsable de l'unité accessibilité, par intérim, au Service Sécurité, Éducation Routière, Bâtiment et Crises :

#### **CONSTRUCTION ET HABITATION**

- III g Accessibilité ;
- pour le III g2, dans la limite des décisions favorables ;  
pour le III g 3, dans la limite des décisions de validation.

Mme Pauline DEVEAUX, Déléguée au permis de conduire et à la sécurité routière, responsable de l'unité éducation routière au Service Sécurité, Éducation Routière, Bâtiment et Crises ainsi qu'à

M. Didier GASKA, Délégué adjoint au permis de conduire et à la sécurité routière, unité éducation routière au Service Sécurité, Éducation Routière, Bâtiment et Crises

**GESTION RELATIVE AU PERMIS DE CONDUIRE**

-IV a

-IV b

Mme Pascale HANOT, Secrétaire d'Administration et de Contrôle du Développement Durable de classe exceptionnelle, responsable du Pôle «répartition des examens du permis de conduire » - unité éducation routière au Service Sécurité, Éducation Routière, Bâtiment et Crises :

**GESTION RELATIVE AU PERMIS DE CONDUIRE**

- IV b

-----  
Mme Nadine BAUMLIN, Attachée Principale d'Administration de l'État, responsable du Service Habitat Renouvellement Urbain ainsi qu'à

Mme Émilie RENARD, Attachée Principale d'Administration de l'État, adjointe à la responsable du Service Habitat Renouvellement Urbain :

**CONSTRUCTION ET HABITATION**

-III a à f, i et h

M. Walid YOUSFI, Ingénieur des TPE, chef de l'unité Parc Privé – au Service Habitat Renouvellement Urbain :

**CONSTRUCTION ET HABITATION**

- III c 1, d, f

Mme Anne-Sophie SLIWINSKI, Secrétaire d'Administration et de Contrôle du Développement Durable de classe exceptionnelle, cheffe de l'unité Parc Public au Service Habitat Renouvellement Urbain :

**CONSTRUCTION ET HABITATION**

- III d

-----  
M. Nicolas SEGARD, Ingénieur divisionnaire des TPE, responsable du Service de l'Animation et de l'Appui Territorial :

**URBANISME**

- II a 5

-----  
M. Olivier MAURY, Ingénieur divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement, responsable du Service de l'Environnement, ainsi qu'à

Mme Hélène VILLAR, Ingénieur divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement, adjointe au responsable du Service de l'Environnement et

M. Pierre-Yves GESLOT, Ingénieur divisionnaire de l'industrie et des mines, adjoint au responsable du Service de l'Environnement

**URBANISME**

-II d 8

**URBANISME (dans les limites matérielles du domaine de la production d'énergie éolienne)**

-II c 7 à 9

**GENIE RURAL ET FORETS**

- VI

**CHASSE**

- VIII

**QUALITE ET SECURITE DES PRODUCTIONS VEGETALES ET ANIMALES**

- X

**EAU ET PECHE**  
**- IX**

**OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC DES COURS D'EAU**  
**- XII**

M. Matthieu GIUSTI, Ingénieur des TPE, responsable de l'unité Développement Durable des Territoires au Service de l'Environnement :

**URBANISME**  
**- II d 8**

**URBANISME (dans les limites matérielles du domaine de la production d'énergie éolienne)**  
**-II c 7 à 9**

-----  
Mme Mathilde GUERAND, Ingénieur divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement, responsable du Service de l'Économie Agricole,  
ainsi qu'à  
M. Sylvain BRESSON, Ingénieur divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement, adjoint à la responsable du Service de l'Économie Agricole

**EXPLOITATIONS AGRICOLES**  
**-VII**

**HARAS, COURSES ET EQUITATION**  
**-XI**

-----  
Mme Rachel KIRZEWSKI, Architecte Urbanisme de l'État, responsable du Service Urbanisme et Aménagement, ainsi qu'à  
Mme Ariane DOMONT, Ingénieure divisionnaire des TPE, adjointe à la responsable du Service Urbanisme et Aménagement  
et Monsieur Raphaël VALENTIN, Attaché principal d'Administration de l'État, adjoint à la responsable du Service Urbanisme et Aménagement :

**URBANISME**  
**- II a 1 à 4 (Plans Locaux d'Urbanisme (P.L.U.) Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux (P.L.U.I), cartes communales, Z.A.C, Commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers)**  
**- II b (Archéologie préventive)**  
**- II c 2 à 9 (Actes relatifs à l'application du droit des sols)**  
**-II e (Contrôle de légalité)**

Mme Isabelle COQUELLE, Ingénieur de l'Industrie et des Mines, responsable de l'unité Fiscalité – ADS :

**URBANISME**  
**-II b (Archéologie préventive)**  
**-II c 2 à 9 (Actes relatifs à l'application du droit des sols)**  
**-II e (Contrôle de légalité)**

Mme Sandrine DELAUDIER, Technicienne supérieure en Chef du développement durable au Service Urbanisme et Aménagement - responsable du pôle d'instruction territorial d'Arras - unité «fiscalité et ADS ».

**URBANISME**  
**-II b (Archéologie préventive)**  
**-II c 2 à 9 (Actes relatifs à l'application du droit des sols)**  
**-II e (Contrôle de légalité)**

Monsieur Mickaël CLEMENCE, Technicien Supérieur principal du développement durable au Service Urbanisme et Aménagement – pôle d'instruction territorial d'Arras –

**URBANISME**  
**-II c 2 à 9 (Actes relatifs à l'application du droit des sols)**

Mme Sandrine GROUT, Secrétaire d'Administration et de Contrôle du Développement Durable de classe exceptionnelle, responsable du pôle d'instruction territorial de Montreuil – adjointe littoral à la cheffe de l'unité Fiscalité Application du Droit des Sols – Service Urbanisme et Aménagement ;

M. David VERBRUGGHE, Secrétaire d'Administration et de Contrôle du Développement Durable de classe exceptionnelle, adjoint à la responsable du pôle d'instruction territorial de Montreuil – unité Fiscalité et

Application du Droit des Sols – Service Urbanisme et Aménagement - adjoint au responsable de l'unité ADS et fiscalité – référent projets complexes et animation de la filière ADS, par intérim :

**URBANISME**

- II b (Archéologie préventive)
- II c 7 à 9 (Actes relatifs à l'application du droit des sols)
- II e (Contrôle de légalité)

Madame Aurélie RUGUET, Secrétaire Administrative et de contrôle du développement durable de classe normale au Service Urbanisme et Aménagement - Unité « fiscalité et ADS » :

**URBANISME**

- II b (Archéologie préventive)
- M. Laurent LATURELLE, Ingénieur des TPE, responsable de l'unité Planification – Service Urbanisme et Aménagement ;  
M. Philippe SWIERGIEL, Technicien Supérieur en Chef du Développement Durable, adjoint au responsable de l'unité Planification – Service Urbanisme et Aménagement ;  
Mme Bérengère MARD, Secrétaire d'Administration et de Contrôle du Développement Durable de classe exceptionnelle, adjointe au responsable de l'unité Planification – Service Urbanisme et Aménagement :

**URBANISME**

- II a1 à 3

-----  
M. Arnaud DEPUYDT, Ingénieur divisionnaire de l'Industrie et des Mines, responsable du Service des Affaires Maritimes du Littoral à la Délégation de la Mer et du Littoral :

**AFFAIRES MARITIMES ET LITTORAL**

- XIII a (gestion du domaine public maritime)
- XIII b (police des épaves maritimes)
- XIII c (abandon des navires et engins flottants)
- XIII f (conditions générales d'exercice de la pêche maritime)
- XIII g (contrôle sanitaire et technique des produits de la mer)
- XIII h (Chasse sur le domaine public maritime)
- XIII i (permis plaisance)
- XIII j (coopératives maritimes)
- XIII k (contraventions de grande voirie)

M. Arnaud PERIARD, Administrateur 3ème classe des Affaires Maritimes, Responsable de l'Unité Encadrement et contrôle des activités maritimes à la Délégation de la Mer et du Littoral :

**AFFAIRES MARITIMES ET LITTORAL**

- XIII b (police des épaves maritimes)
- XIII c (abandon des navires et engins flottants)
- XIII f (conditions générales d'exercice de la pêche maritime)
- XIII g (contrôle sanitaire et technique des produits de la mer)
- XIII h (Chasse sur le domaine public maritime)
- XIII i (permis plaisance)
- XIII j (coopératives maritimes)

Mme Amalia HARISMENDY, Administratrice 2ème classe des Affaires Maritimes, Responsable de l'unité Gens de Mer – ENIM et Plaisance à la Délégation de la Mer et du Littoral :

**AFFAIRES MARITIMES ET LITTORAL**

- XIII b (police des épaves maritimes)
- XIII c (abandon des navires et engins flottants)
- XIII f (conditions générales d'exercice de la pêche maritime)
- XIII g (contrôle sanitaire et technique des produits de la mer)
- XIII i (permis plaisance)

M. Stéphane BRIMEUX, Ingénieur de l'Industrie et des Mines, Responsable de l'Unité Gestion du Domaine Public Maritime et du Littoral à la Délégation de la Mer et du Littoral :

**AFFAIRES MARITIMES ET LITTORAL**

- XIII a (gestion du domaine public maritime)
- XIII h (chasse sur le domaine public maritime)
- XIII k (contraventions de grande voirie)

-----  
Mme Anne-Sophie MARGOLLE, Attachée principale d'administration de l'État, Secrétaire Générale, ainsi qu'à Mme Delphine CHEVALIER, Ingénieure divisionnaire des TPE, Secrétaire Générale Adjointe :

**PERSONNEL (Écologie et agriculture)**

- XV  
- XVI

M. Sylvain GATHOYE, Attaché d'Administration hors classe de l'État, responsable du Service Juridique Mutualisé de la DREAL Nord – Pas-de-Calais - Picardie ;  
Mme Maÿlis RIGOT, Attachée Principale d'Administration de l'État, adjointe au responsable de service et cheffe du pôle affaires générales et environnement du Service Juridique Mutualisé de la DREAL Nord – Pas-de-Calais – Picardie ;  
Mme CAROLINE PRINCE, Attachée d'Administration de l'État, cheffe d'unité affaires générales du pôle affaires générales et environnement du Service Juridique Mutualisé de la DREAL Nord – Pas-de-Calais – Picardie ;  
Mme Marjorie DESPLANQUES-DECONINCK, Attachée d'Administration de l'État, cheffe du pôle contentieux administratif urbanisme du Service Juridique Mutualisé de la DREAL Nord – Pas-de-Calais – Picardie ;  
M. Pierrick BOURGAIN, Secrétaire d'Administration et de Contrôle du Développement Durable, adjoint à la Cheffe du pôle contentieux administratif urbanisme, du Service Juridique Mutualisé de la DREAL Nord – Pas-de-Calais - Picardie ;  
Mme Noura MEHABI, Attachée d'Administration de l'État, cheffe d'unité dommages de travaux publics et domanialité au pôle Travaux et contrats publics du Service Juridique Mutualisé de la DREAL Nord – Pas-de-Calais – Picardie ;  
Mme Nathalie JADEM, Secrétaire d'Administration et de Contrôle du Développement Durable, adjointe à la cheffe d'unité dommages de travaux publics et domanialité au pôle travaux et contrats publics du Service Juridique Mutualisé de la DREAL Nord – Pas-de-Calais – Picardie ;  
Mme Nathalie RICART, Attachée d'Administration de l'État, chargée de mission à la mission contentieux portuaires et constructions publiques du Service Juridique Mutualisé de la DREAL Nord – Pas-de-Calais – Picardie ;  
Madame Julia ALAOUI, Attachée d'Administration de l'État, cheffe du pôle contentieux pénal urbanisme et ICPE du Service Juridique Mutualisé de la DREAL Nord – Pas-de-Calais – Picardie ;  
M. Frédéric TROMONT, Technicien Supérieur Principal de l'agriculture et de l'environnement, chargé de contentieux pénal de l'urbanisme au pôle contentieux pénal urbanisme et ICPE du Service Juridique Mutualisé de la DREAL Nord – Pas-de-Calais – Picardie ;

#### **CONTENTIEUX**

- XIV c, d, e, f, g

**ARTICLE 3** : Délégation de signature est donnée à l'effet de signer, dans le domaine de compétences de son service d'affectation :

- les ampliations, copies conformes, expéditions de tous arrêtés, actes ou décisions intervenus dans toutes les matières, ainsi que le visa de toutes pièces ou documents à annexer à un arrêté, acte ou décision à :

– Mme Stéphanie QUIGNON, Attachée d'Administration de l'État.

**ARTICLE 4** : La décision de subdélégation de signature en date du 27 février 2018 est abrogée.

**ARTICLE 5** : La présente décision de subdélégation de signature sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Pas-de-Calais.

A Arras le 30 mai 2018  
signé Denis DELCOUR  
Directeur Départemental des territoires et de la Mer du Pas-de-Calais